

Déclaration d'accessibilité

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles (et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique) conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.



À cette fin, la CNIL met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- [Schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2025-2027](#)
- [Plan d'actions 2025.](#)

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au MOOC Travail et données personnelles.

État de conformité

Le MOOC Travail et données personnelles est **partiellement conforme** avec le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA), version 4.1.2 en raison des non-conformités énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par [Ethic First](#) révèle que 76,74% des critères du RGAA version 4.1.2 sont respectés.

Contenus non accessibles

Non-conformités

- Des composants d'interface comme les onglets, fenêtres modales, listes d'options, menu de navigation, info-bulles, et boutons ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance. ;
- Des balises sans sémantique sont utilisées pour structurer des passages de texte ;
- Lorsqu'une explication de réponse est donnée, la réponse n'est pas structurée par un titre ;
- Certaines balises de structuration de contenu comme l'en-tête ou la navigation ne sont pas implémentées. ;
- Des éléments successifs de même nature, comme des boutons, ne sont pas placés dans des listes. ;
- Les contenus ne s'adapte pas lorsque la largeur de la fenêtre est de 320px ;
- L'espacement du texte cause une perte de contenu dans certains intitulés des onglets de la page "Guide de recrutement (M1)" ;
- Des champs de même nature (cases à cocher et boutons radio) ne sont pas regroupés ;
- Des zones de groupement de contenus présentes sur plusieurs pages ne peuvent pas toutes être atteintes ou évitées ;
- Il n'y a pas de lien d'évitement ou d'accès rapide à la zone de contenu principal.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 21/02/2025. Elle a été mise à jour le 02/05/2025 lors du contre-audit réalisé par Ethic First suite aux correctifs apportés.

Technologies utilisées pour la réalisation du site

- HTML5
- CSS
- JavaScript

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

- Firefox version 138.0.1 et NVDA 2024.4.2 ;

Outils pour évaluer l'accessibilité

- Module ANDI (Accessible Name and Description Inspector) ;
- Colour Contrast Analyser ;
- Extension Web Developer ;
- Outils pour développeurs intégrés au navigateur Firefox ;

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Accueil d'un module (M1) ;
- Introduction (M1) ;
- Guide de recrutement (M1) ;
- Recueil de données sur les candidats (M1) ;
- Conditions d'utilisation des données (M1) ;
- Garanties pour la vie privée (M1) ;
- Fin (M1) ;
- Situations nécessitant une information (M13) ;
- Contenu de l'information (M13) ;
- Accès au dossier professionnel (M14) ;
- Modalités d'accès au dossier professionnel (M14) ;
- Accès aux données contenues dans les courriels professionnels (M14) ;
- Contrôle de l'utilisation d'internet (P8).

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de la CNIL pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message <https://demarche.services.cnil.fr/contact/contact-accessibilite/>

- Contacter : Service communication de la CNIL - CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - 01 53 73 22 22

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Écrire un message au [Défenseur des droits](#)